

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VII - Numéro 14 Décembre 2017 ISSN : 2313-7908
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

#

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'dri Marcel KOUASSI, Professeur des universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

AXE 1 : PRINCIPES DU VIVRE-ENSEMBLE

1. Art et rapprochement des peuples, Jean-Claude Y. GBEGUELE.....	2
2. Le vivre-ensemble à l'épreuve de l'avoir et de l'être dans la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle, Amenan Edwige KOUAKOU.....	14
3. Vertu kantienne et vivre-ensemble, GUI Désiré.....	29
4. L'unité de la vie chez Claude Bernard : un modèle pour penser le vivre ensemble sociétal, AGBAVON Tiasvi Yao Raoul.....	49
5. De la problématique du vivre-ensemble dans la pensée de Hannah Arendt, ASSEMIEN Assoumou Joël-Pacôme.....	65
6. Le concept du visage levinassien comme fondement du vivre-ensemble, COULIBALY Adama.....	79

AXE 2 : MULTIPARTISME ET VIVRE-ENSEMBLE

7. Des enjeux de la diversité culturelle, KOUAMÉ Akissi Danielle.....	99
8. Du dévoilement des pièges de la différence : condition de possibilité du vivre-ensemble chez Paulin Hountondji, DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise.....	112
9. Le vivre-ensemble à l'épreuve du multipartisme en contexte africain : la nécessaire éthicisation du politique africain, COULIBALY Sounan.....	131

AXE 3 : REPLI IDENTITAIRE ET UNITÉ NATIONALE

10. L'interculturalité comme conceptualisation du vivre-ensemble, VASSY Sylveira Tiburce.....	150
11. Le Panafricanisme de Nkrumah et les Replis Identitaires, GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël.....	166

#

12. Idéologie et identité : vers une esthétique du bien-vivre-ensemble,
TUO Fagaba Moïse..... 187

AXE 4 : PAIX, GUERRE ET MONDIALISATION

13. Sport et dopage : quel rapport au vivre-ensemble ?,
ABOGNY Claude Aurélie..... 204

14. Humanisme techno-numérique et la refondation du vivre-ensemble en Afrique,
ABOUDOU Aïcha Stéphanie..... 220

15. Tics et vivre ensemble,
N'DJA Koffi Blaise..... 238

16. Le vivre-ensemble : perspectives du contrat social dans le philosophe lockéen,
KOUA Kouassi Serge Arnaud.....250

AXE 5 : LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

17. Le vivre-ensemble et la sauvegarde de l'environnement : l'archétype du développement durable,
COULIBALY Sionfoungon Kassoum..... 268

18. Les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur la vie communautaire,
SORO Torna..... 285

19. Une écologie humaniste comme gage de la protection de la vie,
Casimir Konan BOUSSOU..... 301

20. L'environnement à l'épreuve de la mondialisation,
KOUA Guéi Simplicie..... 315

21. Protection de l'environnement en Afrique : vers une culture de l'écocitoyenneté,
SIALLOU Kouassi Hermann..... 333

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

#

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**LE VIVRE-ENSEMBLE À L'ÉPREUVE DE L'AVOIR ET DE L'ÊTRE
DANS LA PENSÉE DE EBÉNÉZER NJOH-MOUELLE**

Amenan Edwige KOUAKOU

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

Résumé :

L'avoir et l'être sont des dimensions constitutives de tout être humain. La surdétermination de l'avoir au détriment de l'être est source de désharmonie et de déséquilibre sociaux. Ce déséquilibre marque une rupture entre l'Homme et sa société. Cela, dans la mesure où l'instinct excessif d'appropriation et de chosification que l'Homme développe vis-à-vis de l'avoir le pousse irrésistiblement à être en rupture avec l'ordre social.

De ce fait, à l'examen de la question du vivre-ensemble en rapport avec celle de l'avoir, il nous est apparu nécessaire, non de la rejeter, mais de la reconsidérer en l'accordant avec celle de l'être en tant que la recherche des valeurs universelles et la promotion de la responsabilité des uns vis-à-vis des autres. La possibilité et la consolidation du vivre-ensemble résident de ce point de vue dans l'équilibre dialectique entre l'être et l'avoir. À ce propos, notre point de départ dans le traitement de la question se trouve dans les écrits de Ebénézer Njoh-Mouelle.

Mots-clés : Avoir, Déréliction, Être, Intérêt général, Intérêt personnel, Responsabilité, Surdétermination, Vivre-ensemble.

Abstract :

Profit and being are some inherent aspirations of every human being. The over determination of profit to the detriment of being is a source of non-cohesion and social instability. This instability makes a break between human and his society. That, in so far as the excessive instinct of appropriation and non-consideration, irresistibly lead him to be in break with social order.

#

Therefore, when analyzing the question of common life related to that of profit, as for us, it appears necessary not to reject it. But to reconsider it in accordance with that of human, as the search for universal values and the promotion of responsibility of some towards the others. To this point of view, the possibility and consolidation of common life reside in dialectical equilibrium between being and profit. In view of that, our starting point, in the revolution of the question, is in a piece of writings from Ebénézer Njoh-Mouelle.

Keywords: Profit, Dereliction, Being, Common interest, Self-interest, Responsibility, over Determination, common Life.

Introduction

L'avoir et l'être sont des dimensions constitutives de tout être humain. La surdétermination de l'avoir au détriment de l'être peut être source de désharmonie et de déséquilibre sociaux. Cette thématique fait l'objet d'un traitement de pensée dans la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle. Pour le philosophe camerounais la question de l'avoir et de l'être influe sur le vivre-ensemble. Celle-ci peut faire régresser une société ou la faire progresser. C'est d'ailleurs ce qui explique notre intérêt pour ces deux notions dans la mesure où nous avons dans notre analyse pour objectif général de rechercher la bonne marche de la société à travers la promotion du vivre-ensemble.

Pour ce faire, la question centrale qui se dégage est la suivante : Quelle implication l'avoir et l'être ont sur le vivre-ensemble ? Par ailleurs, le déséquilibre entre l'être et l'avoir peut-il défavoriser le vivre-ensemble ? Mieux, comment l'avoir et l'être peuvent-ils contribuer au vivre-ensemble ?

Telles sont les interrogations auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de cette réflexion en nous appuyant essentiellement sur la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle, philosophe du développement. Notre objectif principal est de montrer que c'est par la promotion des valeurs

#

universelles et le sens de la responsabilité des uns des autres qui passent par l'équilibre entre l'être et l'avoir que nous pouvons parvenir à un vivre-ensemble harmonieux.

Pour mieux nous faire comprendre, nous utiliserons les méthodes sociocritique et analytique. De ce fait, nous subdiviserons notre travail en trois grandes parties : Dans la première dont le titre est : autour de la question de l'être et de l'avoir, il sera question d'approfondir notre conception de l'être et de l'avoir pour mieux les analyser. Dans cette partie, nous nous appuierons essentiellement sur le point de vue de Ebénézer Njoh-Mouelle. Quant à la deuxième partie intitulée : dialectique de l'être et de l'avoir et crise du vivre-ensemble, nous aurons à montrer comment la surdétermination de l'avoir au détriment de l'être peut conduire à une crise du vivre-ensemble. Enfin, dans la dernière partie qui a pour titre : le vivre-ensemble comme unité de l'être et de l'avoir, il sera question pour nous de montrer que c'est par l'équilibre entre l'être et l'avoir que nous pourrions consolider le vivre-ensemble.

1. Autour de la question de l'être et de l'avoir

L'avoir et l'être sont des attributs de tout être humain. Ils permettent d'identifier un individu, de savoir qui il est, ainsi que ses choix de vie. En effet, la conception qu'un individu ou une société a de la question de l'être et de l'avoir peut contribuer à faire progresser sa vie ou à la faire régresser, car la manière dont un individu ou une société aborde ces deux questions favorise ou défavorise ses conditions de vie. En réalité, l'avenir de l'humanité dépend du choix que chacun fera de son mode d'existence porté sur un mode de fonctionnement prédominé soit par l'être, soit par l'avoir.

En fait, l'être renvoie à ce qui est, à ce qui existe. Selon le dictionnaire André Lalande (1926, pp. 307-308), une chose est quand elle est actuellement présente dans l'expérience. L'être est alors une donnée

#

concrète qui s'exprime dans le vécu de l'individu. Il se perçoit par les facultés, les talents ainsi que les potentialités du sujet lui-même, c'est-à-dire de l'individu. C'est pour cette raison que selon Ebénézer Njoh-Mouelle (1980, p. 37), l'être n'est pas une donnée naturelle, il s'acquiert et s'exprime par les actes de l'individu. Ses œuvres doivent viser le bien-être de tous, c'est-à-dire le bien-être de l'individu et celui de ses semblables. Aussi, l'être de chaque Homme doit être guidé par les valeurs positives. Les valeurs sont dites positives lorsqu'elles visent l'intérêt général et non personnel, l'universel et non particulier. L'aspiration à l'être exige à travailler dans le sens des œuvres qui sont bénéfiques pour l'individu et pour les autres.

C'est pourquoi, l'Homme qui aspire à l'être doit transcender les penchants de son ego, c'est-à-dire sa nature égoïste pour poser des actes qui vont dans le sens des valeurs universelles. Cela requiert une aptitude à la liberté : d'où la nécessité pour l'individu de se libérer de sa mauvaise nature pour accéder à une meilleure nature, celle qui recherche le mieux-être de l'individu et celui des autres. En plus, ce dernier doit avoir un sens élevé de la responsabilité. L'être humain qui aspire à l'être doit, pour ce faire, être responsable de lui-même et de ses semblables. L'être requiert alors à l'individu de se libérer de son ego, ensuite de poser des actions qui vont dans le sens des valeurs universelles et enfin de se rendre responsable de lui-même et des autres.

La question de l'être renvoie pour ainsi dire au concret, à la mise en pratique de certaines aptitudes : celles de savoir se libérer de toutes négativités, de poser des actes positifs et de se rendre responsable de soi mais aussi des autres. L'individu qui aspire à l'être a donc pour devoir d'impacter positivement sa société à travers ses œuvres. Au fait sous l'angle de l'être, l'on parvient difficilement à dissocier le sujet de ses œuvres : ici, le sujet et ses œuvres ne font qu'un. C'est d'ailleurs à

#

travers les œuvres et le vécu de l'individu qu'on peut parvenir à l'identifier, à savoir qui il est et où il va.

Parlant de l'Avoir, il est de l'ordre de la possession. Il est le fait de posséder une chose, acquérir une chose, disposer d'une chose qui se distingue de l'acquéreur. Avoir, nous ramène à un sujet qui est le possesseur et un objet qui est la possession. L'avoir fait pour ainsi dire, intervenir deux éléments bien distincts : une possession et un possesseur. À dire vrai, l'avoir permet à l'acquéreur de disposer d'un objet qui lui permet de répondre à certains besoins. Les possessions comme le souligne Ebénézer Njoh-Mouelle (1980) permettent de répondre à deux grands types de besoins : les besoins fondamentaux et les besoins secondaires.

Les besoins fondamentaux répondent aux besoins vitaux, aux besoins nécessaires à la survie¹, lesquels renvoient chez Épicure aux désirs naturels et nécessaires (Émile BREHIER, 2004, p. 323). Ce sont par exemples les besoins tels que le besoin de se nourrir, de se vêtir et de se soigner. Quant aux besoins secondaires, correspondant aussi à l'une des catégories des plaisirs épicuriens : désirs non naturels et non nécessaires (Émile BREHIER, 2004), ils ne sont pas nécessaires pour notre survie. En guise d'illustration, on peut mentionner le luxe, la puissance dominatrice et l'accumulation des biens. Bien que cette dernière vise à garantir à l'individu un mieux-être et une certaine sécurité sociale, elle est loin d'assurer une pleine satisfaction. Ce défaut semble trouver toute sa justification dans la fugacité même des biens matériels. C'est la raison pour laquelle le bonheur que procure l'avoir est passager. C'est pour cette raison que pour notre auteur (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 24), il est inutile de vouloir garantir une sécurité sociale par le biais de l'avoir, surtout quand il s'agit de préserver des

¹ Les besoins vitaux permettent de contribuer à la survie des Hommes ainsi que de celle des animaux, alors que les besoins secondaires concernent uniquement les êtres humains.

#

biens qui répondent à des besoins secondaires. En vérité, l'avoir peut contribuer au bien-être de l'individu. Tout être qui vit possède forcément quelque chose, car vivre sans rien est impossible. Seulement, pour éviter le fourvoisement de l'individu, il s'avère nécessaire pour ce dernier de mesurer son approche de l'avoir. De ce point de vue, Comment peut-on alors comprendre la crise du vivre-ensemble à partir de la question de l'avoir et de l'être ?

2. Dialectique de l'être et de l'avoir et crise du vivre-ensemble

Le vivre-ensemble renvoie à la vie en communauté, à l'équilibre, à la concorde entre les individus d'une même communauté ainsi qu'à l'acceptation de l'autre malgré les différences. Dans une perspective Njoh-Mouelléenne, le vivre-ensemble correspond à « l'être-avec » (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 22), c'est-à-dire à la volonté d'être ensemble, non de nous appartenir mais d'affirmer quotidiennement notre volonté de vivre avec autrui, en tant que notre semblable, notre alter ego, l'autre moi-même. En effet, l'être-avec requiert l'agrément de l'autre dans sa différence indépendamment de ses possessions et atouts, ainsi que la prise en compte de sa liberté. À ce titre, la possibilité de l'être-avec nécessite un équilibre entre l'avoir et l'être, dans la mesure où, la surdétermination de l'avoir au détriment de l'être met en mal la cohésion sociale.

En fait, l'instinct excessif d'appropriation et de chosification que l'Homme de l'avoir² développe pour posséder ses objets de désirs le pousse à être en rupture avec l'ordre social. C'est en ce sens que pour atteindre ses objectifs, l'Homme de l'avoir est souvent amené à manipuler et à instrumentaliser les autres. C'est d'ailleurs ce qui explique la recrudescence des conflits entre l'individu et sa société. En effet, l'Homme de l'avoir parce qu'obnubilé par sa volonté de posséder et de s'approprier tout, se comporte comme s'il ignorait la liberté de ses semblables. Au fond,

² L'Homme chez qui prédomine le désir de posséder.

comme le dit Ebénézer Njoh-Mouelle (1980, 21), l'individu nie la liberté des autres en faveur de la sienne. Au fait, il n'ignore pas la liberté des autres, mais, il se comporte comme si celle-ci devait être à son service ou du moins se taire et se faire complice de la sienne.

Ainsi, même dans ses relations familiales, l'Homme de l'avoir se comporte parfois comme en propriétaire.

L'homme aveuglé par l'avoir se comporte généralement comme s'il ignorait cette liberté des autres. C'est pourquoi on le verra étendre son instinct d'appropriation chosifiant jusqu'au enfant. Il aura [par exemple,] des enfants tout comme il estime avoir des bateaux, des immeubles et des plantations. Il attendra de ces enfants de la reconnaissance et de la gratitude pour les soins et l'éducation à eux dispensés (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 21).

De plus, « Jusque dans l'amour (...), l'homme de l'avoir veut se comporter en propriétaire » (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 22). Il agit, selon Ebénézer Njoh-Mouelle, comme si sa femme et les autres membres de sa famille étaient des objets qui sont à sa disposition. Il veut tout s'approprier : les objets comme les êtres humains. Cela entraîne alors la réification de ces derniers. Pour l'Homme de l'avoir, la liberté des autres importe peu. Ce qui le préoccupe plus, c'est de pouvoir disposer d'eux pour atteindre ses objectifs. Du coup, cette situation fait entrevoir chez lui un égocentrisme, un sentiment de supériorité et tout autre caractère analogue. Ses attitudes sont des entraves à la bonne marche de la société, car elles n'œuvrent pas dans le sens de l'être, c'est-à-dire dans le sens du bien-être personnel et de ceux des autres ni dans celui de la responsabilité. Cela dans la mesure où, « nous sommes responsables du devenir humain de l'homme, c'est-à-dire responsable de la liberté des autres et vice-versa » (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 44). Tout individu est responsable de lui-même et des autres.

Soulignons que la responsabilité dont nous parlons ici n'est pas synonyme d'une forme d'infantilisation mais de la considération des autres dans notre agir. Au point où comme le dit Emmanuel Levinas

#

l'individu est le « gardien de son frère » (Emmanuel LEVINAS, 1972, p. 10), c'est-à-dire, le gardien de l'autre. Il s'agit, dans les relations interhumaines, de mettre en avant le souci de l'autre dans tout ce que l'individu entreprend afin de faire évoluer l'humanité. C'est d'ailleurs dans la même veine que s'inscrit l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas. Cet auteur, promoteur de l'environnement pour le bien-être de l'homme, fait de la responsabilité de l'homme une nécessité, un impératif. Selon lui, la « responsabilité est la sollicitude, reconnue comme un devoir » (1993, p. 301), un devoir des uns vis-à-vis des autres. La responsabilité est alors comme un sacerdoce que l'individu a vis-à-vis de ses semblables et réciproquement pour sa société en vers lui. Cette responsabilité s'étend aussi bien dans le présent comme dans le futur. À ce propos, la responsabilité ainsi promue doit faire prévaloir le bien-être et la liberté de l'individu ainsi que de ses semblables. Cela passe par l'ascendance de l'être sur l'avoir, seule possibilité du vivre-ensemble durable et harmonieux.

C'est pour cette raison que la surdétermination de l'avoir au détriment de l'être est source de désharmonie et de déséquilibre sociaux. Elle conduit au mal-être de la plupart des sociétés. Elle crée un climat hostile au vivre-ensemble et, par ailleurs, enferme l'individu dans une sorte de prison. En effet, sa volonté de rechercher uniquement son bien-être l'amène à être en rupture avec la société ; d'où son isolement des autres. Une telle situation jette le discrédit sur l'humanité de l'individu, car l'être humain est appelé à vivre en société, c'est-à-dire, avec ses semblables non pas en s'enfermant tout seul dans une sphère qui l'isole des autres (ARISTOTE, 1990, 91). Les êtres humains naissent, certes, libres, mais égaux c'est-à-dire qu'ils naissent libres et égaux en droit. Tel est ce qui se perçoit dans le préambule des déclarations des droits de l'homme de 1948 en ces termes ;

#

tous les hommes « naissent libres et égaux en droit et en dignité »³. Chaque être humain a donc pour devoir de respecter les droits des autres. Il doit à ce titre, savoir qu'il a les mêmes droits que les autres indépendamment de ce que chacun a comme avoir. Pour ce faire, il est important pour lui, de respecter le droit des autres et de les aimer comme tels. En fait, son humanité réside dans le fait de pouvoir vivre avec ses semblables, de les aimer malgré leur différence, de les respecter et de reconnaître l'égalité de leur droit avec les siens.

À vrai dire, aucun Homme sur cette terre ne peut pleinement vivre sans les autres, sans le respect et la reconnaissance de l'égalité de ses droits avec ceux des autres. Un Homme a forcément besoin des autres pour se réaliser. Il est donc illusoire de croire qu'un individu peut vivre sans les autres ou sans tenir compte du respect et du droit des autres. Toutefois, lorsqu'il le fait, il s'enferme dans un cercle d'égoïsme et d'individualisme mortel et infernal, qui cependant, nie les droits et le bien-être de la collectivité en faveur des siens. Il refuse ainsi de faire prévaloir l'être en faisant prédominer ses intérêts personnels. C'est d'ailleurs, ce qui entraîne la perte de l'individu et de sa société.

L'amour démesuré de l'avoir au détriment de l'être conduit à ce titre, à la perte de l'individu lui-même et à la désharmonie sociale. La surdétermination de l'avoir au détriment de l'être entraîne la déréliction de l'individu et la crise du vivre-ensemble. En ce sens que, en même temps que le goût prononcé de l'individu pour son intérêt personnel le conduit à sa perte, cela entraîne corollairement le mal-être de la société. En vérité, le rapport qu'un individu entretient avec l'avoir et l'être peut soit le conduire à sa perte ou entraîner la perte de sa société ou soit favoriser son épanouissement et le mieux-être de sa société. Dans la mesure où un être humain falsifié ou aliéné ne peut véritablement contribuer à son

³ Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

épanouissement et à celui de sa société. Cette attitude crée une désharmonie et un déséquilibre sociaux. En fait, cette désharmonie et ce déséquilibre sociaux s'expliquent par la dérégulation de l'individu qui est lui-même aliéné. Par conséquent, l'individu aliéné se met en conflit avec sa société en espérant peut-être retrouver cette liberté perdue⁴.

Malheureusement, comme nous le constatons, son amour démesuré pour l'avoir le conduit à sa perte et à la perte de sa société : d'où la crise du vivre-ensemble. Une crise suscitée par une surdétermination de l'avoir au détriment de l'être, la prédominance de l'intérêt personnel sur l'intérêt général et le manque du sens de la responsabilité des uns envers les autres. Il se crée une rupture entre l'être et l'avoir, une désharmonie sociale et une crise du vivre-ensemble. C'est dès lors, l'une des causes de certains conflits au sein de la société. Des conflits dus à une démesure de l'avoir au détriment de l'être. La surdétermination de l'avoir au détriment de l'être défavorise donc le vivre-ensemble. La question de l'être et de l'avoir peut pour ce faire, défavoriser ou contribuer au vivre-ensemble. Si tel est le cas, comment peut-on alors, à partir de la question de l'être et de l'avoir favoriser le vivre-ensemble ?

3. Le vivre-ensemble comme unité de l'être et de l'avoir

La possibilité du vivre-ensemble réside dans l'équilibre dialectique entre l'avoir et l'être. À ce propos, les possessions d'un individu, c'est-à-

⁴ L'individu aliéné perd tous repères du fait de son attitude qui le met en conflit avec ses semblables et avec lui-même, car sa volonté de s'appropriier, à tout prix, tous ses objets de désirs, favorise sa dérégulation et un climat hostile au vivre ensemble au sein de sa communauté : d'où la perte de sa liberté. Ce dernier espère donc retrouver cette liberté en s'opposant de plus belle aux autres dans la mesure où, son manque d'autocritique l'amène à penser que son aliénation est due en grande partie aux autres. De ce fait, il se met une fois de plus en conflit avec ses semblables en espérant retrouver sa liberté perdue. En réalité, pour *l'Homme de l'avoir* son véritable épanouissement ne dépend pas forcément du bien-être des autres, au fond, le bien-être des autres lui importe peu. Ce qui lui importe le plus, c'est la recherche effrénée de l'avoir, qui, dans son entendement va contribuer à son véritable épanouissement et sa sécurité sociale.

#

dire son avoir, doivent lui permettre d'œuvrer dans le sens du vivre-ensemble. L'individu doit mettre son avoir au service de l'intérêt général. Du moins, il doit s'efforcer à œuvrer dans le sens du vivre-ensemble par le biais de ce qu'il a et de ce qu'il fait pour les autres et pour lui-même. Non pas qu'il doive mettre tout son avoir à la disposition des autres au point de vivre dans l'ascétisme⁵, mais au contraire il doit œuvrer dans le sens de l'intérêt général par le biais de ses possessions et de ses actions. Cela revient à dire que les œuvres et l'avoir d'un individu doivent contribuer à la cohésion sociale et non à le mettre en mal. L'être et l'avoir doivent donc contribuer au vivre-ensemble et non à la dérégulation de la société et de l'individu.

Pour Ebénézer Njoh-Mouelle (1980, p. 24), l'avoir doit être un moyen au service d'une fin. Un moyen pour l'Homme de se réaliser et non une finalité en soi. À ce titre, il peut permettre à l'individu de pouvoir vivre avec l'autre sans être un frein à l'être-avec. La recherche de l'avoir ne doit pas amener l'individu à instrumentaliser ou à chosifier l'autre, mais à l'accepter comme un individu ayant les mêmes droits que lui, avec lequel il faut être-avec. Être-avec, c'est-à-dire vivre avec l'autre de manière égalitaire, sans vouloir se l'approprier ou l'instrumentaliser pour arriver à ses fins. Les rapports entre les Hommes doivent être égalitaires afin de favoriser une coexistence pacifique. Les individus ont donc pour devoir de se respecter, de s'aimer véritablement, de se protéger, de se soutenir ; en un mot, ils ont pour mission de rechercher le bien-être de leur prochain en faisant promouvoir l'être.

⁵ Vivre au maximum dans la réduction de tout ce qui est bien matériel, c'est-à-dire la privation presque totale de tout ce qui est bien matériel. Il est d'ailleurs illusoire de vouloir vivre sans rien, car tout être humain a forcément quelque chose. En effet, à défaut d'avoir des biens matériels, un être humain a au moins un corps qui lui sert de possession, voire même un habit qui recouvre son corps.

#

Par l'être, nous dit Ebénézer Njoh-Mouelle, « j'entends le mode d'existence où (...) on fait « un » avec le monde » (1980, p. 37). Pour dire qu'avec le mode de fonctionnement fondé sur l'être, on fait un avec ses semblables. Cette unité ontologique est d'ailleurs la seule possibilité du vivre-ensemble harmonieux qui ne pourra que concourir à l'épanouissement réel de tous les individus au sein de la communauté. Dès lors, « pour quiconque ne renverse pas les rapports moyen-fin, l'avoir doit être au service de l'être-homme » (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 1980, p. 28), c'est-à-dire de l'être humain qui vit avec son alter ego et qui ne peut véritablement s'épanouir qu'avec ce dernier.

En effet, la seule chose qui doit guider tout individu dans le vivre-ensemble est un positif principe directeur, c'est-à-dire un principe directeur qui vise les valeurs universelles. Autrement dit, tous les individus ont pour devoir de se laisser guider par des actions positives en ce sens que celles-ci doivent contribuer au bien-être de l'individu et de sa société. Pour ce faire, l'Homme doit nier tout ce qui est négativité en lui, la transcender en faisant appel à son aptitude à la liberté et œuvrer également dans le sens du bien-être de tous y compris du sien. L'individu a pour obligation de se libérer de tous mauvais penchants dans son agir afin d'œuvrer dans le sens d'un meilleur vivre-ensemble. À vrai dire, l'individu doit savoir que son bien-être dépend du bien-être des autres et vice-versa⁶. Il a pour sollicitude d'être responsable de lui-même et des autres, tout ce qu'il a ou tout ce qu'il fait doit contribuer à son bien-être ainsi qu'à celui de ses semblables. Toutes ses actions doivent rompre avec la recherche de tout intérêt égoïste, viser le bien et aller dans le sens des valeurs universelles, c'est-à-dire des valeurs qui font l'approbation de la raison universelle. Lesquelles valeurs, nous le savons, font partie des

⁶ De même que l'individu doit tenir compte du bien-être de la collectivité, de cette même manière, la collectivité doit aussi tenir compte du bien-être des individualités. La collectivité n'est-elle pas en ce sens un ensemble d'individualité. Pour ce faire, la collectivité doit tenir compte de l'épanouissement de toutes les individualités et ne doit pas les nier.

#

attributs de l'être. En plus des valeurs universelles qui doivent guider toutes nos actions, il y a aussi la liberté et le sens de la responsabilité des uns à l'égard des autres : d'où l'importance de l'être dans le vivre-ensemble. Le vivre-ensemble réside donc dans la prise en compte effective de l'être.

En fait, la possibilité du vivre-ensemble réside en la capacité d'éviter de se substituer à l'avoir pour aspirer à l'être. Il ne s'agit non plus de nier l'importance de l'avoir, mais de le mettre au service de l'être afin qu'il ait une possibilité du vivre-ensemble. À ce titre, l'individu doit éviter de se limiter et de s'identifier uniquement à son avoir pour faire prévaloir le vivre-ensemble qui passe par la prédominance de l'être sur l'avoir. Cela requiert que pour une harmonie du vivre-ensemble, l'avoir soit subordonné à l'être. « Il ne s'agit pas pour nous de contester l'importance de l'avoir dans l'entreprise d'épanouissement (...), mais simplement d'inviter à effectuer un déplacement d'accent, un renversement des positions ; ce n'est pas l'être qui doit être subordonné [à] l'avoir mais exactement le contraire » (Ebénézer NJOH-MOUELLE, 2011, p. 169). Non pas que l'existence ou l'importance de l'avoir soit mise en doute, mais que celui-ci soit codifié de sorte à être subordonné à l'être. L'être quant à lui promeut le bien-être de l'individu et de la société. À dire vrai, la possibilité du vivre-ensemble réside dans la complémentarité de l'être et de l'avoir car, l'avoir ne peut contribuer à lui seul au vivre-ensemble. Par conséquent, c'est en subordonnant l'avoir à l'être que le vivre-ensemble est possible. Réciproquement, l'être ne peut à lui seul conduire au vivre-ensemble. De ce fait, il apparaît alors la nécessité de la complémentarité de l'être et de l'avoir pour une possibilité d'un meilleur vivre-ensemble.

Nous avons à ce titre pour devoir de nous auto-éduquer dans le sens du vivre ensemble en rapport avec la question de l'avoir et de l'être. C'est dans cette logique que s'inscrit la pensée de Diakité Samba lorsqu'il affirme qu'un « adulte qui ne s'auto-éduque pas est constamment sous la

#

menace du vivre ensemble» (2016, p. 13). En effet, ce dernier en même temps qu'il met en mal le vivre ensemble s'expose lui-même à de graves conséquences qui ne pourront que contribuer à sa souffrance. L'individu doit donc s'auto-éduquer dans le sens du vivre-ensemble pour son bien-être et celui de sa société. Il doit nécessairement subordonner l'être à l'avoir pour un meilleur équilibre entre ces deux notions et un rapport dialectique entre celles-ci qui ne pourra que contribuer au vivre-ensemble. La prise en compte de l'éducation ou de l'auto-éducation de l'individu peut dès lors, contribuer à l'équilibre et à l'unité entre l'être et l'avoir. Cela est un facteur idéal de la cohésion sociale.

Samba Diakité ne dira jamais assez, l'individu « ne doit pas seulement rechercher ses intérêts, mais aussi ceux des autres. (...) [il] doit comprendre que c'est ensemble, dans une ruche, que les abeilles produisent du miel » (2016, p. 75). C'est en s'agrégeant que les individus contribuent à l'amélioration de leur condition de vie et de celle de la société. Ainsi c'est dans l'équilibre entre l'être et l'avoir que nous pourrions parvenir au vivre-ensemble et contribuer dans le même élan à l'amélioration des conditions de vie de l'individu ainsi que à celle de sa société. Le vivre ensemble réside alors dans l'équilibre et l'unité de l'avoir et de l'être. Il apparaît dès lors l'urgence d'éduquer nos populations sur la nécessité de subordonner l'avoir à l'être pour que vive un radieux vivre-ensemble.

Conclusion

Pour Ebénézer Njoh-Mouelle, la question l'être et de l'avoir influe sur le vivre-ensemble. Celle-ci peut soit favoriser l'être-avec ou soit la défavoriser. D'une part ; elle défavorise le vivre-ensemble lorsqu'il y a surdétermination de l'avoir au détriment de l'être et peut d'autre part y contribuer lorsqu'il y a une subordination de l'avoir envers l'être. Pour ce faire, la possibilité et la consolidation du vivre-ensemble résident dans l'unité et l'équilibre dialectique entre l'être et l'avoir qui passent par

#

l'éducation ou la rééducation de l'individu sur l'importance de promouvoir les valeurs universelles et d'avoir le sens de la responsabilité des uns à l'égard des autres. La recherche de l'être doit donc être le but ultime de tout être humain en ce sens qu'elle contribue considérablement à un vivre-ensemble harmonieux.

Références bibliographiques

André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1926, 1323 p.

ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. Pierre PELLEGRIN, Paris, Flammarion, 1990, 567 p.

Ebénézer NJOH-MOUELLE, *De la médiocrité à l'excellence : Essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, CLÉ, 2011, 187 p.

Ebénézer NJOH-MOUELLE, *Développer la richesse humaine*, Yaoundé, CLÉ, 1980, 71 p.

Émile BRÉHIER, *Histoire de la philosophie*, Paris, Quadrige / PUF, 2004, 1790 p.

Emmanuel LEVINAS, *Humanisme de l'Autre Homme*, Paris, Fata Morgana, 1972, 123 p.

Hans JONAS, *Le principe responsabilité : Vers une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993, 340 p.

Samba DIAKITÉ, *Identités et reconnaissance : L'Afrique en sursis*, Saguenay, Différence pérenne, 2014, 120 p.

Samba DIAKITÉ, *Les larmes de l'éducation : Contribution à l'éthique professionnelle en enseignement*, Saguenay, Différence Pérenne, 2016, 113 p.

#